



## Transformer l'économie : Bâtir l'économie sociale et solidaire

### Un Appel à l'Action

Les communautés à travers le Canada font face à des défis sociaux, économiques et environnementaux sans précédent, le sentiment de crise et de polarisation est palpable. Surmonter ces défis, ancrés dans des systèmes économiques qui nous divisent et traitent les personnes et la planète comme des marchandises exige plus que des ajustements mineurs aux pratiques actuelles. Afin de faire la transition vers une société juste et démocratique, nous devons transformer l'économie. Diverses approches à la croissance économique créent de l'enthousiasme à l'échelle mondiale, font la promotion de modèles qui créent des communautés fortes, résilientes et durables et qui placent les personnes et la planète avant les profits financiers — des économies sociales et solidaires.

### Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire?

L'économie sociale et solidaire (ESS) renvoie à une gamme diverse d'organisations et d'entreprises qui accordent la priorité aux objectifs sociaux, environnementaux et communautaires plutôt qu'à la maximisation des profits. Elle inclut diverses formes d'activité économique, y compris les coopératives, les sociétés d'entraide, les associations et les organismes sans but lucratif, les fondations et les entreprises sociales qui souhaitent aborder les défis sociaux, faire la

promotion de la démocratie et de l'inclusion et favoriser le développement durable. L'ESS fait progresser le développement économique communautaire. L'ESS joue aussi un rôle essentiel pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) en favorisant la croissance économique inclusive, en réduisant les inégalités et en faisant la promotion de la consommation et de la production responsables.

### Qu'est-ce que la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale?

Au Canada, l'économie sociale et solidaire a toujours existé, sous différents noms. Le Québec est reconnu mondialement pour son leadership en économie sociale, et le gouvernement du Canada a commencé à se diriger dans cette direction avec la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale.

En 2018, après un processus d'engagement d'une année, le gouvernement fédéral a nommé le groupe directeur sur la co-création (17 dirigeants, praticiens et experts en innovation sociale et finance sociale des domaines de la philanthropie, de la finance, de la recherche et du secteur communautaire) et a publié une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale fédérale intitulée :

*Pour l'innovation inclusive : nouvelles idées et nouveaux partenariats pour des collectivités plus fortes.* Toutefois, la mise en œuvre des 12 recommandations a été lente, ne comprenant uniquement des actions que sur trois de celles-ci à ce jour. L'énoncé économique de l'automne 2018 a annoncé un Fonds de finance sociale (FFS) de 755 millions de dollars, et un Programme de préparation à l'investissement (PPI) de 50 millions de dollars; le Budget fédéral de 2021-2022 a réaffirmé l'engagement de lancer le FFS et de renouveler le PPI avec un montant additionnel de 50 millions de dollars sur deux ans, et en 2023, le Conseil consultatif sur l'innovation sociale (CCIS) a été lancé et les gestionnaires du FFS ont été annoncés.

## **Comment la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale peut-elle faire progresser l'économie sociale et solidaire?**

Autour du monde, l'enthousiasme se crée pour de meilleures pratiques économiques. Des organisations internationales telles que l'Organisation internationale du Travail des Nations Unies (NU), l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social et l'Organisation de coopération et de développement économiques ont déclaré soutenir l'économie sociale et solidaire. L'Union européenne soutient l'ESS par l'entremise de programmes tels que le Fonds social européen. L'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, la Corée du Sud, l'Espagne, la France, l'Italie, le Japon, le Portugal, et le Sénégal soutiennent l'ESS à l'aide de diverses politiques, programmes et cadres institutionnels. Et comme

mentionné auparavant, au Canada, le Québec a un cadre robuste pour soutenir l'économie sociale.

La Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale (IS/FS) est la principale voie par laquelle le gouvernement fédéral pourrait accélérer cette transformation au Canada. L'innovation sociale renvoie à une approche afin de mieux répondre à un besoin social et produit des avantages mesurables pour la communauté. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité intrinsèque, une cassure avec le statu quo. La finance sociale renvoie à une approche de création de capital, par exemple, des prêts, accessibles aux organisations qui créent un dividende social et un rendement économique. La finance sociale a pour but d'aider ces organisations à faire croître leur revenu gagné à l'aide d'activités à vocation sociale, et non de remplacer d'autres sources de financement. Cela fait partie d'une approche écosystémique au changement économique transformateur.

Ce sont des innovations puissantes, des modèles d'affaires et des activités qui créent de la valeur en fournissant des biens et services nécessaires à toute la population canadienne de façons qui transforment les coûts sociaux et environnementaux en actifs plutôt que de les extérioriser. À travers le Canada, des milliers d'initiatives, qui combinent du savoir-faire économique et des objectifs sociaux, ont pris forme et produisent des résultats importants au niveau social et économique, pour créer une économie plus démocratique et inclusive, une économie sociale et solidaire, par l'action citoyenne.



# Principes généraux

La transition vers des économies résilientes qui répondent aux besoins des personnes commence avec des processus

communautaires qui font progresser l'action locale afin de créer des opportunités de développement économique tout en améliorant le bien-être social et écologique sur une base démocratique et inclusive. Des communautés fortes et résilientes sont bâties sur les principes de la démocratie, des droits de la personne, de la justice sociale et du respect de l'équité, de l'inclusion et de la diversité. Des efforts concrets sont faits pour promouvoir la participation et inclure les personnes qui sont souvent exclues des processus de prise de décisions qui ont un impact direct sur elles concernant la conception de programmes et de politiques, de plans et leur mise en œuvre.

Les efforts du RCDÉC sont guidés par les principes suivants qui font la promotion de la faculté d'agir et de l'inclusion :

## Accélérer la réconciliation avec les peuples autochtones

Les peuples autochtones militent depuis longtemps pour une nouvelle relation juste. Le gouvernement du Canada s'est engagé à réaliser la réconciliation avec les peuples autochtones par des relations renouvelées, de nation à nation, de gouvernement à gouvernement, et entre les Inuit et la Couronne.

Le RCDÉC exhorte tous les paliers de gouvernement à répondre aux appels et principes suivants émanant de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR), de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) tout en aspirant à en faire autant.

- Reconnaître les traités, les ententes et les autres dispositions constructives entre les peuples autochtones et la Couronne comme gestes de réconciliation basés sur la reconnaissance et le respect réciproque.
- Reconnaître et respecter les droits des peuples autochtones à l'autodétermination incluant le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale dans le but du développement économique et social exigera : une relation fiscale renouvelée, développée en collaboration avec les nations autochtones, qui fait la promotion d'un climat réciproquement soutenant pour le partenariat économique et le développement de ressources; le progrès économique et social et le développement sur une base équitable; les soutiens et les solutions communautaires conçus pour améliorer la sécurité sociale et économique; et du financement durable à long terme.
- S'investir dans la mobilisation et les consultations significatives, créer des relations respectueuses, et obtenir le consentement libre, préalable et informé en ce qui a trait aux actions qui ont des impacts sur les peuples autochtones et leurs droits, incluant la terre, les territoires et les ressources avant de procéder aux projets de développement économique.
- S'assurer que les peuples autochtones ont les services et les infrastructures qui répondent aux besoins sociaux et économiques et qu'ils ont accès à de l'hébergement sécuritaire, de l'eau potable propre, et de la nourriture adéquate.
- S'assurer que les peuples autochtones ont un accès équitable aux emplois, à la formation et aux opportunités d'éducation et que les communautés autochtones obtiennent des avantages durables à long terme des projets de développement économique.



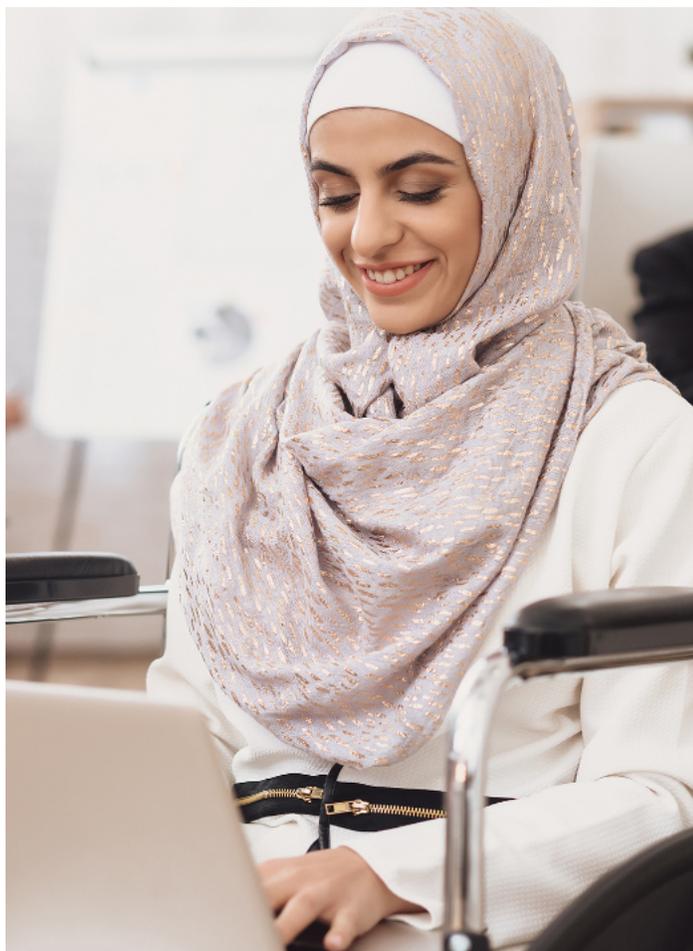
Photo Credit, cira.ca

## Intégrer une approche intersectionnelle

L'intersectionnalité porte sur les obstacles institutionnels et systémiques à l'égalité. En 1989, Kimberlé Crenshaw a inventé le terme « intersectionnalité » dans « Démarginaliser l'intersection de la race et du sexe » pour aider à expliquer l'oppression des Afro-Américaines. Elle y affirmait que la réalité d'une femme noire ne peut être comprise séparément de la réalité d'être Noire, ou femme, et que cela inclut plutôt des intersections et des interactions entre les deux identités (c.-à-d. la race et le genre). Aujourd'hui, l'analyse s'est étendue pour inclure, sans s'y limiter, la classe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la capacité ou le handicap, l'âge, la culture et la langue.

L'intersectionnalité :

- commence par la pratique de l'équité, de l'inclusion et de la diversité;
- va au-delà de la simple description des similitudes et des différences qui distinguent les systèmes d'oppression jusqu'à s'attarder à la façon dont ces systèmes s'interconnectent et interagissent;
- considère que le privilège et le pouvoir sont un système interactif : une matrice de domination, d'exploitation et d'oppression où, selon le contexte, une personne peut en bénéficier, être pénalisée, ou (plus probablement), tant bénéficier qu'être pénalisée par un système d'oppression.



## Chercher une transition juste

Les économies communautaires peuvent être des sites de transformation et offrir des opportunités pratiques pour aborder les crises écologiques et climatiques de façons qui améliorent l'équité et le bien-être pour toutes et tous. La transformation peut inclure la création de nouvelles relations plus solides pour favoriser des économies innovantes et durables. Alors qu'une orientation sur l'infrastructure physique est nécessaire pour abandonner les combustibles fossiles, un manque de concentration sur l'infrastructure sociale peut exacerber les iniquités sous-jacentes du marché du travail et de l'économie plus large, minant ainsi la possibilité de réussir la mise en œuvre d'un programme d'infrastructure physique.

Hadrian Mertins-Kirkwood a présenté cinq principes directeurs pour une transition juste au Canada (2021) :

- reconnaître et respecter les droits, notamment ceux de la personne, du travail, des autochtones et des générations futures;
- faire participer les travailleurs, les travailleuses et les communautés touchées comme partenaires pour déterminer leurs propres voies pour aller de l'avant;
- élargir le filet de sécurité sociale pour s'assurer que la main-d'œuvre et les communautés affectées ne portent pas un fardeau disproportionné;
- créer de nouvelles opportunités économiques pour la main-d'œuvre et les communautés affectées;
- inclure le développement de la main-d'œuvre et intégrer des groupes historiquement marginalisés et en quête d'équité pour s'assurer que les avantages économiques de la transition sont largement partagés.



# Recommandations

Guidé par les principes liés à la réconciliation autochtone, l'intersectionnalité et la co-création, le RCDÉC demande au gouvernement du Canada de :

## 1. lancer un programme d'écosystème d'économie sociale et solidaire (ESS) qui :

- est ancré à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et qui comprend des activités liées à l'accès aux programmes de développement d'entreprise et de capital, de création de capacité, de recherche et de faits, liés à la mobilisation des connaissances et à la sensibilisation — des composants inclus dans le Programme d'entrepreneuriat autochtone (PEA), le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN) et la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE) d'ISDE;
- bâtit sur les succès et les leçons apprises du Programme de préparation à l'investissement (PPI). Mettre fin au PPI qui créait un écosystème et de la création de capacité au moment où le Fonds de finance sociale (FFS) a été lancé, réduit le pipeline d'investissements viables disponibles pour les capitaux de FFS. Un secteur durable et croissant de l'ESS exige le développement coordonné et simultané de compétences, la fourniture de finance, l'accès au marché, la mesure d'impact et les réseaux.
- fournit du financement à long terme pour la création d'écosystèmes afin :

- d'améliorer l'accès des organisations d'ESS aux programmes fédéraux d'innovation, de développement d'entreprise et de formation de compétences qui accélèrent le développement des écosystèmes d'IS/FS du Canada;
- de coordonner une campagne de sensibilisation nationale sur l'IS/FS afin d'accroître la compréhension de la population canadienne par rapport à son rôle dans l'innovation, le bénévolat, les dons, la consommation et les investissements pour créer de meilleurs résultats dans les communautés, par exemple, mettre en lumière des innovations sociales, favoriser des partenariats entre les secteurs et l'engagement multisectoriel ainsi que soutenir et rejoindre les jeunes et les groupes marginalisés;



- de créer une initiative de recherche et de mobilisation des connaissances pour faire croître la base de données probantes et coordonner les données, la recherche et le partage de connaissances à l'échelle des écosystèmes d'IS au Canada;
- de faire progresser la directive du Conseil du Trésor et la transition de politiques de Services publics et Approvisionnement Canada du prix le plus bas vers la meilleure valeur, en soutenant l'éducation, les conseils techniques et les services intermédiaires aux ESS, aux OVS et aux acheteurs;
- de soutenir la succession des entreprises vers des modèles coopératifs et sans but lucratif par l'accès à des programmes de financement existants et des amendements aux politiques, aux lois et aux règlements. Notamment, s'assurer que tout incitatif en matière de taxes ou autres offerts au nouveau modèle de fiducie collective des employés soit aussi accessible aux coopératives appartenues par le personnel et les coopératives à multiples parties prenantes qui sont contrôlées de façon importante par le personnel. Puisque plusieurs propriétaires de petites entreprises se préparent à prendre leurs retraites, les rachats par le personnel ou la communauté conserveraient des emplois et des services en plus d'éviter les fermetures perturbatrices de plusieurs petites entreprises. L'égalité des chances permettrait au personnel qui achète l'entreprise qui le emploie d'avoir un choix par rapport aux divers modèles de propriété par le personnel.

## 2. En suivant l'exemple de juridictions autour du monde et au Canada qui font progresser un programme ESS, mettre en œuvre un cadre législatif avec des mécanismes particuliers et des mesures pour renforcer l'écosystème de l'IS/FS au Canada.

## 3. Intégrer une approche d'économie sociale et solidaire dans les politiques de logement du gouvernement du Canada qui :

- s'assure que la politique en matière de logement est tant une bonne politique sociale qu'économique, et que les investissements financiers
- mettent au défi la commercialisation du logement, étant donné que c'est un droit humain fondamental
- donnent la priorité aux modèles de propriété sans but lucratif, coopératifs, communautaires et publics
- s'assurent que les communautés ont accès à des infrastructures sociales de grandes qualités
- s'assurent que le développement de terres publiques inclut des logements plus abordables et des avantages communautaires.